



Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de Centrale (CHSCT-C)

14 avril 2021

FLASH

Représentants des personnels FO :

N. PAGNIEZ et M-C. KERAMBELLEC.

La séance du CHSCT-C s'est tenue le 14 avril 2021 en présence de l'ensemble des organisations syndicales (OS) des personnels et sous la présidence du Président du CHSCT-C.

Les OS ont souhaité faire une déclaration liminaire commune relative à la prise de parole des acteurs de prévention lors de la dernière instance du CHSCT-C du 23/3/21. Il ne doit pas y avoir de prétexte pour limiter le droit de chacun à pouvoir s'exprimer librement et sans censure, dès lors que la demande en est formulée et que les propos tenus le sont dans le respect des règles de déontologie qui s'imposent à toutes et à tous !

FO a précisé que les acteurs de prévention sont des acteurs à part entière et, à ce titre, doivent pouvoir s'exprimer pleinement et librement à chaque fois que leur expertise est nécessaire.

Le Président estime que l'expression initiale sur un dossier présenté en instance doit être préalablement mise en cohérence avec l'administration, et ce n'était pas le cas lors du dernier CHSCT. **En définitive, l'administration considère que les interventions des acteurs de prévention doivent être connues à l'avance et non découvertes en séance !**

Approbation des procès-verbaux des 8 et 27 novembre 2019

Les OS ont demandé unanimement le report du vote des procès-verbaux à une séance ultérieure.

Actualité sanitaire

- hausse du télétravail sur le périmètre de l'administration centrale avec + de 75 % d'agents ayant télétravaillé au moins 1 jour par semaine ;
- hausse des autorisations spéciales d'absences (ASA) depuis la fermeture des écoles, crèches et établissements du second degré ;
- 82 personnes vaccinées lors de la 1^{ère} démarche volontaire. L'administration espère plus 60 personnes vaccinées au cours de la 2^{ème} opération.

L'administration a indiqué n'être pas assurée de la reconduction de nouvelles journées de vaccination qui dépendent des décisions de la Direction générale de la santé. Les doses de vaccins disponibles étant apparemment concentrées dans les grands centres de vaccination, il n'y aurait pas de disponibilité pour les centres de médecine du travail à ce stade.

FO a demandé si les agents ayant reçu leur 1^{ère} injection seront bien prioritaires pour recevoir leur 2^{ème} injection.

L'administration confirme que tous les agents ayant reçu une 1^{ère} dose seront garants de recevoir une 2^{ème} dose. Le planning de RV est figé avec la Mutuelle.

FO s'est interrogée sur la notion d'exemplarité de la hiérarchie au niveau de la prévention et des gestes barrières, que ce soit dans les lieux de travail ou à la cantine, comme cela a été observé par certaines OS.

L'administration indique qu'une nouvelle communication sera faite, en lien avec le SIRCOM.

Signataires DUERP-PAP

Il s'agit d'un point d'information afin de savoir qui sont les signataires des DUERP-PAP.

Périmètre du CHSCT-C

Un balayage des nouveaux services de centrale a été fait par SRH3B. 5 services ont été recensés pour le moment et ont fait l'objet d'une saisine pour la mise en place d'un assistant de prévention.

FO se dit satisfait de l'effort fait pour tendre vers une exhaustivité de tous les agents représentés en CHSCT.

Evolutions de la fiche de signalement

Lors du GT du 31/3/21, une présentation de la fiche de signalement a été faite aux OS avec la création d'une fiche d'instruction.

FO se félicite de la prise en compte des amendements et rejoint les autres OS quant à la transmission simultanée de la fiche de signalement à l'assistant de prévention et à la cellule de prévention de SRH3B.

FO rejoint les autres OS quant à la demande portant sur la signature de la fiche de signalement avec la mention « Service concerné » à la place de « Chef de service ».

L'administration souscrit aux demandes des OS.

Examen du registre santé et sécurité au travail (SST) – Observations du 1^{er} au 31 mars 2021

Trois observations ont été signalées par les agents. Un rappel sera fait aux agents sur la version dématérialisée du registre SST.

Questions diverses

Projet de décret sur le temps partiel thérapeutique (TPT) : des travaux sont en cours avec la DGAFP sur la modernisation du texte lié à la médecine statutaire. L'idée est d'avoir accès au TPT après un seul jour de congé et que celui-ci soit reconductible.

FO demande si un agent ayant déjà bénéficié d'un TPT après un accident du travail peut à nouveau prétendre à ce dispositif après une rechute.

FO est invitée à préciser sa demande, par mail, en indiquant le nom de l'agent concerné.